



Communiqué

10 avril 2113

Le Contrôle fédéral des finances publie son rapport d'activité 2012

Le Conseil fédéral a pris acte du rapport d'activité 2012 du Contrôle fédéral des finances. Les audits ont concerné en priorité les domaines suivants: le trafic routier et le trafic ferroviaire, les assurances sociales et la santé, la défense nationale, l'énergie et l'environnement, l'économie et la politique régionale, les finances et les impôts ainsi que le compte d'Etat.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) est l'organe suprême de surveillance financière de la Confédération. Dans le cadre de ses activités d'audit, le CDF seconde à la fois le Parlement dans l'exercice de sa haute surveillance et le Conseil fédéral dans sa tâche de surveillance de l'administration. Le CDF intervient à tous les échelons concernés par l'exécution du budget. Il est l'organe de révision des assurances sociales de la Confédération, de divers établissements et fondations ainsi que d'organisations internationales.

Le rapport d'activité donne un aperçu des audits effectués durant l'année écoulée et de leurs résultats. Le CDF renseigne ainsi la Délégation des finances des Chambres fédérales et le Conseil fédéral sur son activité de révision et ses priorités ainsi que sur ses principales constatations. Le rapport est publié sur le site **www.cdf.admin.ch**. Ce site présente également des rapports sur des évaluations et des audits ponctuels.

Renseignements:

Michel Huissoud, vice-directeur du Contrôle fédéral des finances, tél. 079 456 65 71

De plus amples information figurent à l'adresse suivante: www.cdf.admin.ch